hebdomadaire
200° année
20 juin 2024
n° 23 / 8044°
pages 1121 à 1184



ÉDITORIAL

1121 Honnêtes gens, méfiez-vous des machines!, Danièle Mayer

ACTUALITÉS

- 1124 Prêt (obligation d'information): mise en œuvre de la garantie
- 1127 Réfugié (protection): croyance en l'égalité entre les femmes et les hommes
- 1128 Diffamation (Facebook): point de départ du délai de prescription
- 1129 Santé (obligation de sécurité): sanction des agissements sexistes

POINTS DE VUE

- 1134 Le pouvoir d'opportunité du procureur de la République, Proposition pour une (re)présentation sous forme de triptyque procédural, *Pierre-Jérôme Delage*
- Domaine du droit de préférence du locataire commercial : pour une saisine de la Cour de cassation!, Fabien Kendérian, Franck Roussel et Philippe Viudès

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation:

- 1144 Troisième chambre civile, Marie-Laure Aldigé, Géraldine Brun, Anne-Claire Schmitt et Bénédicte Djikpa
- 1154 Chambre commerciale, Clotilde Bellino, Thibaut Boutié et Claudie Lefeuvre
- 1163 Panorama: Droit des assurances, Rodolphe Bigot, Amandine Cayol, David Noguéro et Philippe Pierre
- 1175 Notes: La nature de l'accord du cédé dans la cession de contrat: une simple autorisation, note sous Com. 24 avr. 2024, Jean-Denis Pellier
- 1180 Les conditions de l'opposabilité au bailleur de la cession judiciaire du bail rural, note sous Civ. 3e, 11 janv. 2024, Franck Roussel

ENTRETIEN

1184 Pierre-Yves Gautier et Christophe Perchet – Des conditions de la responsabilité civile d'un édile, à la lumière du Bien commun

Lefebvre Dalloz







Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz 10 place des Vosges - CS 90358 92072 Paris La défense Cedex Tél. (Rédaction) 0786620357 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

Présidente, Directrice de la publication, Ketty de Falco

Directrice générale, Directrice des Éditions, Caroline Sordet

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES », **HÉLÈNE HOCH**

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain Bénabent, Nicolas Dissaux, Bénédicte Fauvarque-Cosson et Philippe Merle

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

· DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03) • RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (0140645379)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (0140645284) Laurence BREUZÉ-DINNAT (0140645481)

Première secrétaire de rédaction : Katy PERCHEREAU (0786620357) Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES
Illustration couverture : Fanny BLEY-GUTBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Alexandra DORAY, Directrice ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

Tél.: 0183101010

Service publicité: Sandrine TOUTON MICHEL Tél.: 0140922024 - publicite@lefebvre-sarrut.eu Revue hebdomadaire (44 numéros par an) Prix de l'abonnement: France: 1064,90 € TTC

Étranger : 1 109 € HT Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

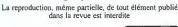
DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juin 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €
Siège social : Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550
Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

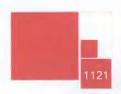






Origine du papier : Portugal Taux de fibres recyclées : 0 % PTot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

Danièle Mayer

Honnêtes gens, méfiez-vous des machines!

ACTUALITÉS

1124

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie Prêt (obligation d'information): mise en œuvre de la garantie, Com. 12 juin 2024 Billet à ordre (aval): prescription de l'action cambiaire, Com. 12 juin 2024

Contrat d'affaires

Transport aérien (indemnisation): vice de fabrication du moteur, CJUE 13 juin 2024 Transport aérien (indemnisation): vice de conception du réservoir, CJUE 13 juin 2024 Entraprise on difficulté

Entreprise en difficulté
Assignation en redressement judiciaire: pas de privilège de juridiction, Com. 12 juin 2024
Contrat en cours (bail): constat de la résiliation pour défaut de paiement, Com. 12 juin 2024
Arrêt des poursuites: action en nullité d'un contrat de vente, Com. 12 juin 2024
Période suspecte (nullité): opération de compensation, Com. 12 juin 2024

1126

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail rural (petites parcelles): régime du renouvellement, *Civ. 3º, 13 juin 2024* Bail rural (droit de préemption): qualité d'acquéreur évincé, *Civ. 3º, 13 juin 2024*

1127

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Réfugié (protection): croyance en l'égalité entre les femmes et les hommes, CJUE 11 juin 2024

Droit international

Relations financières (mesures de restrictions): inconstitutionnalité du régime,

Cons. const. 12 juin 2024

Conflit de lois (loi de police): droits et devoirs des époux, Civ. 1^{re}, 12 juin 2024

Conflit de juridictions (déni de justice): compétence de la juridiction française, Civ. 1^{re}, 12 juin 2024

1128

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication Diffamation (Facebook): point de départ du délai de prescription, *Crim. 11 juin 2024* Procédure pénale

Constitution de partie civile (victime directe): agression de policiers, *Crim. 11 juin 2024*Cour criminelle départementale: extinction de l'action publique, *Crim. 12 juin 2024*

1129

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Santé (obligation de sécurité): sanction des agissements sexistes, Soc. 12 juin 2024
Discrimination (état de santé): travail à temps partiel thérapeutique, Soc. 12 juin 2024
Licenciement économique: détermination des catégories professionnelles, Soc. 12 juin 2024
Participation (réserve spéciale): attestation des modalités de calcul, Soc. 12 juin 2024

1132

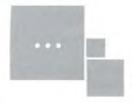
PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Appel civil (formalisme): régime des procédures d'urgence, Civ. 2°, 13 juin 2024 Mesure d'instruction (in futurum): conditions de recevabilité, Civ. 2°, 13 juin 2024

Profession juridique et judiciaire Avocat (sanction disciplinaire): refus d'une commission d'office, Civ. 1^{re}, 12 juin 2024

20 juin 2024 - n° 23 / 8044°



POINTS DE VUE

1134

Le pouvoir d'opportunité du procureur de la République Proposition pour une (re)présentation sous forme de triptyque procédural par Pierre-Jérôme Delage 1136

Domaine du droit de préférence du locataire commercial: pour une saisine de la Cour de cassation ! par Fabien Kendérian, Franck Roussel et Philippe Viudès



CHRONIQUE

1138

Le pastiche en quête de sens À propos des nouvelles questions préjudicielles dans l'affaire *Pelham* par Frédéric Pollaud-Dulian

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

1144

Troisième chambre civile par Marie-Laure Aldigé, Géraldine Brun, Anne-Claire Schmitt et Bénédicte Djikpa

1154

Chambre commerciale par Clotilde Bellino, Thibaut Boutié et Claudie Lefeuvre

PANORAMA

1163

Droit des assurances mai 2023 – avril 2024 par Rodolphe Bigot, Amandine Cayol, David Noguéro et Philippe Pierre

NOTES

1175

La nature de l'accord du cédé dans la cession de contrat: une simple autorisation, note sous Com. 24 avr. 2024 par Jean-Denis Pellier

1180

Les conditions de l'opposabilité au bailleur de la cession judiciaire du bail rural, note sous Civ. 3*, 11 janv. 2024 par Franck Roussel



1184

Pierre-Yves Gautier et Christophe Perchet Des conditions de la responsabilité civile d'un édile, à la lumière du Bien commun

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectezvous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr